

Périgueux, le 26 mai 2020

Objet : Campagne de bourses nationales 2020/2021.

A l'attention des parents d'élèves non boursiers de seconde et de première :

Veillez trouver dans les documents joints le dossier de bourse à renseigner ainsi que le barème d'attribution des bourses.

Si vous souhaitez faire une demande, merci de joindre au dossier :  
soit l'avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus de 2019  
soit la déclaration automatique des revenus de 2019

Vous pouvez également télécharger le formulaire de demande de bourse sur  
**[education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)**

Vous avez la possibilité de renseigner le dossier et de le transmettre par mail avec les avis d'impôt sur [ce.0241137f@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0241137f@ac-bordeaux.fr) ou de le transmettre par voie postale.

La limite de dépôt des dossiers est fixée au 7 juillet 2020.

Le proviseur



Signature of Jean-Marc Colombeau, Proviseur, with a circular official stamp of the Lycée Jay de Beaufort.

Jean-Marc COLOMBEAU